

Articles – études critiques – comptes rendus

1. Directives générales

Un **article** (*Abhandlung*) ne doit pas outrepasser les 55 000 signes et l'**étude critique** (*Rezensionsartikel*) les 35 000 signes, alors que le **compte rendu** (*Rezension*) se limitera à un maximum de 10 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises dans tous les cas).

Police de caractères suggérée : *Times New Roman*

- ⇒ La rédaction appréciera grandement une mise en page minimaliste (par exemple : pas de tabulations ni d'alinéas au-delà du strict essentiel, aucune entête, aucun pied de page, justification à la gauche en permanence, etc.). On évitera également toute césure syllabique (hormis tirets insécables lorsque nécessaires au plan sémantique).

Les mises en relief sont à éviter, les cas échéants, elles seront signalées par l'allographie *italisée* (et en aucun cas, notamment, par le **caractère gras**).

Abréviations –. À l'exception de « etc. », il est prescrit de n'utiliser aucune abréviation dans le texte principal. Pour toute abréviation dans les notes de bas de page. Pour tout renvoi à deux pages ou plus d'un texte, on mentionnera explicitement les pages désignées (ex. : 47–49).

Utiliser le tiret court (semi-cadratin) (–) et non le trait d'union (-), plus court encore, pour indiquer un intervalle spatial ou temporel entre des chiffres (ex. : pages 47–50, XVII^e–XVIII^e siècles). Les tirets semi-cadratin seront également retenus (à l'instar des parenthèses) dans le but de mettre en évidence un segment de texte.

Les *citations* seront insérées entre guillemets français (« ... »), alors que toute citation introduite dans une autre citation se verra annoncée par des guillemets anglais (“...”). Par ailleurs, l'omission délibérée d'un segment (troncature) dans une citation sera signifiée par des crochets ([...]). En outre, seules les parenthèses propres au texte cité seront d'usage dans celui-ci ; dans tous les autres cas de figure, les crochets seront privilégiés.

Pour l'orthographe et la qualité linguistique de manière générale, la plus récente édition du *Bon usage* de Maurice Grevisse (De Boeck/Duculot, © 1936, rééditions sous la direction de Michel Goosse depuis 1980) constituera la référence arbitrale de la FZPhTh.

Pour toute proposition, une version électronique (format *Word* ou *PDF*) se voit exigée d'office par la rédaction.

Outre le résumé anglais correspondant, tout article sera suivi d'un sommaire dans la langue de rédaction du texte. Ceux-ci ne devront pas excéder les 700 signes chacun.

2. Notes de bas de page

Les notes, numérotées en continu, sont renvoyées en bas de page (et non à la fin du texte). À la faveur d'une citation, l'appel de note succède immédiatement au guillemet fermant. En revanche, l'appel de note annonçant un développement explicatif sera inséré suivant le mot ou le syntagme concerné.

Exemple : « Ainsi, [...] on ne peut qu'être frappé par la similitude des explications d'Averroès et d'Albert¹ : même référence tirée d'Alexandre [...], expressions similaires dont : « [...] C'est pourquoi les Anciens disaient de lui qu'il est le seigneur de la vie »².

3. Références bibliographiques

Les références bibliographiques figureront dans les notes de bas de page. Lors de la première mention, on donnera la référence complète (voir exemple ci-bas) ; ensuite l'abrégié (*Kurztitel*) sera de

mise de la façon suivante : AUTEUR, Prénom ou l'initiale du prénom : *Titre*, page. En cas de pluralité d'auteurs (et/ou de rédacteurs/directeurs d'édition), séparer ceux-ci d'un trait oblique sans espaces (ex. : BIRMELE, A./BÜHLER, P./CAUSSE, J.-D. [éd.]), on ne mentionnera que les 3 premiers auteurs. Si plusieurs maisons d'édition se voient associées à un titre, l'insertion de la première d'entre elles sera suffisante.

Le patronyme d'un auteur apparaît en petites capitales précédées de la majuscule à l'initiale, et se voit suivi (nonobstant la majuscule toujours à l'initiale) du prénom en caractères ordinaires (ex. : BIRMELE, André)

Un renvoi général ou non autrement spécifié (section d'un chapitre ou d'un ouvrage, etc.) sera initié par l'abréviation latine « cf. » (du latin *confer* : voir, se reporter à).

Exemples pour les références bibliographiques :

(1) **Monographie** : PATRONYME, Prénom : *Titre*. *Sous-titre* (= Titre de série N°/Collection), édition [s'il ne s'agit pas de la première édition]. Lieu : Maison d'édition [sans virgule] année, page(s).

Exemple : BATUT, Jean-Pierre : *Pantocrator. « Dieu le Père tout-puissant » dans la théologie pré-nicéenne* (= Collection des Études Augustiniennes. Série Antiquité 189). Paris : Institut d'Études Augustiniennes 2009, 287–291.

(2) **Article de revue** : PATRONYME, Prénom : *Titre*. *Sous-titre*, in : Nom de la revue en caractères romains [sans virgule] tome (année), page(s).

Exemple : LAVAUD, Laurent : *Naître hors du monde. Deux phénoménologies de la naissance : Maître Eckhart et Michel Henry*, in : *Rev. Sc. ph. th.* 93 (2009), 757–777, ici 756.

(3) **Œuvre collective** : PATRONYME, Prénom / PATRONYME, Prénom (éd.) : *Titre*. *Sous-titre* (= Titre de série N°/Collection), édition [s'il ne s'agit pas de la première édition]. Lieu : Maison d'édition [sans virgule] année, page(s).

Exemple : BIRMELE, André / BÜHLER, Pierre / CAUSSE, Jean-Daniel (éd.) : *Introduction à la théologie systématique* (= Lieux théologiques 39). Genève : Labor et Fides 2008, 55.

(4) **Article tiré d'une œuvre collective** : PATRONYME, Prénom : *Titre*. *Sous-titre*, in : PATRONYME, Prénom / PATRONYME, Prénom (éd.) : *Titre*. *Sous-titre* (= Titre de série N°/Collection), édition [s'il ne s'agit pas de la première édition]. Lieu : Maison d'édition [sans virgule] année, page(s).

Exemple : GIRAUD, Cédric : *Per verba magistri. La langue des maîtres théologiens au premier XII siècle*, in : MOOS, Peter von (éd.) : *Entre Babel et Pentecôte. Différences linguistiques et communication orale avant la modernité (VIII^e–XVI^e siècle)* (= Société et communication individuelle avant la modernité 1). Wien : Lit 2008, 357–374.

(5) **Internet** : PATRONYME, Prénom : *Titre*. *Sous-titre*, URL (date de saisie).

Exemple : GOARZIN, Maël : *Pierre Hadot et la philosophie antique – Entretien avec Philippe Hoffmann 1/9*, <http://biospraktikos.hypotheses.org/1482> (14.12.2016).

(6) **Comptes rendus** : En tête du compte rendu, la notice bibliographique de l'œuvre discutée s'inspire de l'exemple suivant :

MAITRE ECKHART : *Livre des paraboles de la Genèse*. Traduction de J.-C. Lagarrigue, introduction par M.-A. Vannier/M. Maurière (= *Sagesses médiévales*). Paris : Les belles lettres 2016. 256 p., ISBN 978-2-251-18318-3.

Pour de plus amples informations, veuillez vous adresser à madame Prisca Zurrón aux coordonnées suivantes :

Prisca Zurrón, lic. phil.
Rédaction de la *Revue philosophique et théologique de Fribourg*
Université Miséricorde, Av. de l'Europe 20, Bureau 5228A, CH-1700 Fribourg
Tel. : +41 (0)26 300 74 29
prisca.zurron@unifr.ch
www.unifr.ch/fzpth